



## AVIS PUBLIC CANTON DE WENTWORTH

### **ENTRÉE EN VIGUEUR - Règlement numéro 2018-013-02**

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, de l'entrée en vigueur du «Règlement numéro 2018-013-02, modifiant le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architectural numéro 2018-013», adopté lors de la séance ordinaire du 6 juin 2022.

Ce règlement entre en vigueur le 13 juillet 2022, jour de l'émission du certificat de conformité de la MRC d'Argenteuil, et ce, conformément à la Loi.

Le règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville, 175 chemin Louisa à Wentworth, durant les heures normales de bureau ou sur le site web [www.wentworth.ca](http://www.wentworth.ca).

Donné à Wentworth le 9 août 2022

A handwritten signature in blue ink that reads 'Natalie Black'.

Natalie Black  
Directrice générale et greffière-trésorière